

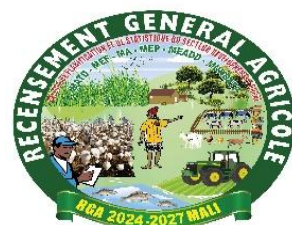
=====

REGION DE MENAKA

=====

CABINET DU GOUVERNEUR

=====



Rapport de la 3^{ème} session du Comité Technique Régional (CTR) du Recensement Général Agricole(RGA)

REGION: MENAKA

MARS 2026

Le vingt-cinq (25) mars deux mille vingt-six, s'est tenue dans la salle de conférence du Gouvernorat de Ménaka la troisième session du Comité Technique Régional (CTR) du Recensement Général Agricole (RGA) de la région. Cette rencontre a été organisée par la Cellule de Planification Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR), avec l'appui technique et financier du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC).

Elle a réuni les membres du Comité Technique Régional, ceux du Bureau Régional du Recensement Agricole (BRRA), ainsi que des élus, des représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires de la région de Ménaka. La liste des participants est jointe en annexe.

A. OBJECTIVES DE LA SESSION:

Organiser la troisième session du Comité Technique du Bureau Régional du recensement général agricole (RGA) pour évaluer le niveau de collecte ainsi que les difficultés rencontrées.

B. LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA SESSION :

Il s'agit entre autres de :

- présenter aux membres du Comité Technique Régional le bilan des activités réalisées, en vue de son appréciation, et de partager les principales difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre ;
- proposer des solutions par rapport à la poursuite de la collecte en vue de la bonne mise en œuvre du RGA.

C. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la session, les résultats attendus sont entre autres :

- le bilan des activités est présenté et partagé avec les membres du Comité Technique Régional.

- les observations formulées par les membres du Comité Technique Régional sont recueillies, examinées et prises en compte, dans la mesure du possible.
- les points de difficultés relevées sur le terrain ont été discutés ;
- les membres du Comité Technique Régional ont proposé des solutions pour la bonne mise en œuvre du RGA.

D. CEREMONIE D'OUVERTURE :

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence du Directeur de Cabinet du Gouverneur de la région de Ménaka, a été marquée par deux allocutions.

Intervention du Délégué Régional du Recensement Général Agricole (RGA)

Dans son intervention, le Délégué régional du Recensement Général Agricole (RGA) en la personne de monsieur Saidou DOURBELA, il a indiqué que, dans le souci d'atteindre les objectifs fixés et de corriger les insuffisances relevées lors de la première phase, les organes du RGA, notamment le Comité Technique et le Comité de Pilotage, ont tenu plusieurs rencontres.

Ces concertations ont abouti à la validation d'un plan d'actions pour la mise en œuvre de la seconde phase, marquée par une prorogation des activités.

Il a également rappelé que le Comité de Pilotage, lors de sa première session tenue le vendredi 04 décembre 2024, a formulé plusieurs recommandations majeures, à savoir :

- le renforcement de la qualité de la formation des agents à tous les niveaux ;
- l'accélération des échanges avec le Ministère de l'Économie et des Finances afin de combler le gap de financement ;
- la prise de dispositions appropriées pour assurer le respect strict du plan d'actions ;
- le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs pour une meilleure atteinte des objectifs.

Par ailleurs, il a souligné qu'avec le démarrage de la collecte en début mai 2025, les équipes se sont déployées sur les Sections d'Énumération (SE) restées inachevées au-delà des délais initialement prévus.

Les opérations en cours incluent également la révision des SE déjà réalisées, en vue de corriger les insuffisances constatées lors de la première phase.

Enfin, le Délégué régional a évoqué les difficultés liées au contexte sécuritaire, qui ont particulièrement affecté le comptage du cheptel.

Face à cette contrainte, des méthodes alternatives ont été envisagées pour améliorer l'estimation du bétail, notamment dans les zones de transhumance.

C'est dans ce contexte que la prolongation des opérations de collecte du RGA a été décidée, afin de finaliser toutes les SE, géolocaliser les parcelles déjà recensées et couvrir celles qui ne l'ont pas encore été.

Quant au Directeur de Cabinet, monsieur **Youssouf NIARE**, représentant monsieur le Gouverneur, il a souhaité la bienvenue à toutes et à tous à la cérémonie d'ouverture des travaux de la 3^e session du Comité Technique du Bureau Régional du Recensement Général Agricole (RGA).

Il a indiqué que la présence effective témoigne l'intérêt que vous accordez à l'amélioration du système d'information agricole en général, et au développement des statistiques agricoles au Mali en particulier. Il leur a adressé ses sincèrement remerciement.

Il a poursuivi en précisant que le Recensement Général Agricole, qui nous réunit aujourd'hui, avant de noter qu'il s'inscrit pleinement dans les grandes orientations définies par les documents stratégiques nationaux, notamment la Politique de Développement Agricole (PDA), le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ainsi que le Schéma Directeur de la Statistique (SDS). Il constitue, à cet égard, un instrument essentiel pour la mise en œuvre de la vision stratégique 2063.

Il a ajouté que cette opération d'envergure vise à produire des données fondamentales sur le secteur agricole, ainsi que des agrégats macroéconomiques fiables, qui serviront de référence pour les estimations futures, conformément aux normes internationales en matière de statistiques agricoles.

Il a mentionné par ailleurs qu'elle se distingue également par son caractère innovant, en intégrant l'enregistrement des exploitations et entreprises agricoles, ainsi que la géolocalisation des parcelles à l'échelle nationale.

Poursuivant son intervention il a noté que depuis le démarrage de la collecte, les équipes poursuivent leurs activités sur les Sections d'Énumération restées inachevées, tout en procédant à la révision des données déjà collectées afin de corriger les insuffisances constatées lors de la première phase.

Il a remarqué qu'il convient de reconnaître que le contexte sécuritaire a constitué un défi majeur, notamment en ce qui concerne le comptage du cheptel.

Il a notifié que face à ces contraintes, des approches alternatives ont été envisagées afin d'assurer une meilleure couverture des zones de transhumance et de garantir la qualité des données collectées.

Il a noté que la présente session a pour objectif global d'organiser la troisième session du Comité Technique Régional afin de faire le point sur les activités réalisées.

En d'autre terme, précisera qu'il s'agit de soumettre à votre appréciation le bilan des actions menées et de partager les difficultés rencontrées sur le terrain.

Il a énuméré les résultats attendus de cette session qui sont les suivants :

- le partage effectif du bilan des activités avec l'ensemble des membres du comité ;
- la formulation d'observations pertinentes ;
- et la prise en compte, dans la mesure du possible, des recommandations issues de vos échanges, en vue d'améliorer la suite des opérations.

Il a salué, à ce stade, les efforts consentis par l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du RGA avant de remarquer que malgré les contraintes rencontrées, votre engagement demeure déterminant pour la réussite de cette opération d'envergure nationale. Le Directeur de cabinet a enfin invité les participants à des échanges francs, constructifs et orientés vers des solutions concrètes, afin de renforcer l'efficacité de nos actions et de garantir la production de données agricoles fiables, au service du développement de notre région.

E. METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

Adoption du programme de travail :

- Projections suivies de lecture et débat
- Questions/réponses.

F. DEROULEMENT DES TRAVAUX :

Le programme de travail présenté a été approuvé tel quel, sans amendements.

Afin de garantir une organisation claire et efficace des échanges, les travaux se dérouleront en deux phases distinctes :

- **Première phase** : axée sur la présentation de l'état d'avancement des activités ;
- **Deuxième phase** : consacrée aux échanges entre les membres sur les actions menées et les difficultés rencontrées.

G. LA SITUATION DE LA COLLECTE

Dans le cadre du Recensement Général Agricole, la situation de la collecte dans la région de Ménaka fait ressortir l'état d'avancement des opérations au niveau des Sections d'Énumération (SE), ainsi que les données relatives aux espèces animales, aux sites horticoles et aux campements de pêche, traduisant les efforts déployés pour couvrir l'ensemble des composantes du secteur rural.

1. Situation de la collecte par section d'énumération(SE)

Cercles	S.E. prévue	S.E. administrée	% S.E. Collectée
Ménaka	155	147	94.84
Anderamboukane	57	57	100
Tidermène	108	93	86.11
Inékar	100	93	93
Total région	420	390	92.86

2. Situation des troupeaux par espèces et par cercles

Cercles	Point d'eau recensé	Nbre de tête par troupeau					
		Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Equins	Camelins
Ménaka	68	8 554	13 883	19 305	3 514	310	2 589
Anderamboukane	170	34 020	36 220	41 829	14 088	981	17 860
Tidermène	46	8 685	39 297	41 654	2 471	277	4 445
Inékar	0	0	0	0	0	0	0
Total	284	51 259	89 400	102 788	20 073	1 568	24 894

3. Situation des sites horticoles par cercles

Cercles	Nbre de site recensé	Nbre de producteur sur le site
Ménaka	130	3101
Anderamboukane	31	761
Tidermène	49	480
Inékar	50	329
Total région	260	4671

4. Situation des campements de pêches

Cercles	Nbre campements recensé	Nbre de pêcheur sur le site
Ménaka	4	91
Anderamboukane	28	452
Tidermène	0	0
Inékar	0	0
Total région	32	543

H. DEBATS :

Au cours des débats et discussions, plusieurs préoccupations ont été soulevées, notamment la non-prise en compte du nouveau découpage administratif de 2023, l'insuffisance des

données sur le cheptel lié au recours limité aux drones pour l'estimation de l'effectif total, les incertitudes quant à la prise en charge des Sections d'Énumération (SE) non couvertes, ainsi que la question du traitement des parcelles non géo référencées en raison de l'insécurité.

I-RECOMMANDATIONS DE LA SESSION :

Au cours de la session, une seule recommandation a été formulée, à savoir l'identification des approches alternatives pour assurer la géo référenciation des parcelles en contexte d'insécurité, ainsi que pour garantir la couverture complète de l'ensemble des Sections d'Énumération (SE) de la région.

J. CONCLUSIONS

La phase de collecte des données du Recensement Général Agricole dans la région s'est, dans l'ensemble, déroulée dans des conditions satisfaisantes, en dépit des contraintes rencontrées sur le terrain.

Sur les 420 Sections d'Énumération (SE) prévues, 390 ont été effectivement couvertes, soit un taux de 92,86% traduisant ainsi un niveau d'exécution globalement appréciable des activités.

Les résultats obtenus illustrent l'importance du travail accompli.

Au total, 53 025 exploitations agricoles familiales (EAF) ont été dénombrées, dont 46 369 effectivement recensées, soit un taux de réalisation de 87,45 %.

S'agissant des entreprises agricoles (EA), 3 ont été identifiées, dont 2 recensées. Par ailleurs, 13 758 parcelles ont été enregistrées, dont 1 225 visées, couvrant une superficie globale de 375 409,233 hectares.

En outre, 260 sites horticoles ont été identifiés, regroupant 4 671 producteurs, tandis que 32 campements de pêche ont été recensés, pour un total de 543 pêcheurs.

De même, 284 points d'eau ont été inventoriés. Concernant le cheptel, les données collectées font état de 51 259 bovins, 89 400 ovins, 102 788 caprins, 20 073 asins, 1 568 équins et 24 894 camelins. Ces résultats constituent une base solide pour l'analyse du secteur agricole régional et serviront à orienter les politiques et stratégies de développement. Toutefois, des efforts supplémentaires restent nécessaires pour assurer la couverture des SE restantes et renforcer la qualité des données collectées. Les travaux de la session ont pris fin aux environs de 14 h sous la présidence du directeur de cabinet du Gouverneur de la région de Ménaka.

Secrétaire de Séance
Le DRPSIAP P/I

Saidou DOORBELA
Technicien supérieur de la statistique

Président de Séance
Le Directeur de cabinet du
Gouvernorat

Youssef NIARE
Membre du corps préfectoral
Médaille d'honneur de l'Administration du Territoire